



Régie portneuvoise de protection incendie

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du 9 novembre 2023

Province de Québec
MRC de Portneuf

Présences à la séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

Membres

M. Mario Alain, secrétaire-trésorier
M. Marc Rivard, administrateur
M. François Trottier, administrateur
M. Raymond Francoeur, administrateur

Invités

Mme Nancy Sirois, directrice générale ville de Cap-Santé
M. Vincent Levesque Dostie, directeur général ville de Portneuf
M. Francis Perron, directeur de la Régie portneuvoise de protection incendie
Mme Valerie Veillette, trésorière de la Régie portneuvoise de protection incendie

Absent

M. Michel Blackburn, président

23-11-075

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

M. Marc Rivard propose l'ouverture de l'assemblée.

M. Mario Alain préside l'assemblée et propose que Mme Valérie Veillette agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

23-11-076

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. François Trottier que l'ordre du jour tel que présenté.

23-11-077

ADOPTION DU BUDGET OPÉRATIONNEL POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024

Il est **PROPOSÉ PAR** M. Marc Rivard ET **RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'adopter le budget opérationnel 2023 qui prévoit des dépenses et des revenus de 953 813.29\$ pour un budget équilibré à 0\$.

23-11-078

ADOPTION DU BUDGET CENTRE DE FORMATION INCENDIE DE PORTNEUF 2024

Il est **PROPOSÉ PAR** M. François Trottier ET **RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'adopter le budget 2024 du Centre de formation incendie de Portneuf qui prévoit des dépenses de 80 471.36\$ et des revenus de 100 777.26\$ pour un budget avec surplus de 20 305.90\$

23-11-079

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est **PROPOSÉ** par M. Raymond Francoeur que la séance soit levée à 15h15.

Valerie Veillette

Valerie Veillette, greffière-
trésorière